

Conseil d'administration
Séance du 6 juillet 2026

ACTE ADMINISTRATIF Acte 30/2026	FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITE Plan de mobilité
------------------------------------	--

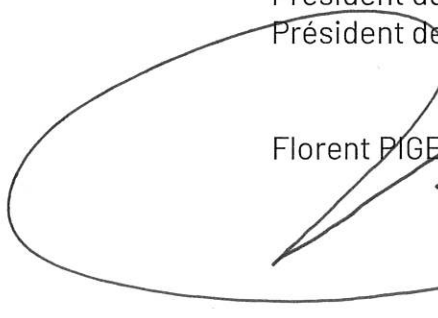
Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés
Vu l'article L719-7 du code de l'éducation
Vu l'avis du Comité Social d'Administration du 15 juin 2026
Vu l'avis de la Commission Recherche du 18 juin 2026
Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire du 3 juillet 2026

Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Monnet (EPE) adopte le Plan de mobilité.

Document annexé.

A Saint Etienne le 7 juillet 2026
Président du Conseil d'Administration
Président de l'Université Jean Monnet,

Florent PIGEON



POUR : 23

CONTRE : 0

ABST : 0